

Les francs maçons montent un mur... entre eux et Mélenchon

écrit par Paco | 30 octobre 2018



Les francs maçons montent un mur...

Ses frères de la loge le trouvent chiatique !
Pour eux tout ce bazar n'a rien d'initiatique !
Lors, les maçons lèvent un mur,
pour éviter toute chiure !!
Oui, mais ce ne sont là que visées mercatiques...

PACO. Au pied du murmure !
29/10/2018.

Le leader de la France insoumise est visé par une procédure interne au Grand Orient de France.

Le 27 octobre 2018, le conseil de l'Ordre du [Grand Orient de France \(GODF\)](#), la première obédience maçonnique française, a décidé de demander à sa justice interne la suspension temporaire de Jean-Luc Mélenchon en raison de son comportement récent envers des magistrats, des policiers et des journalistes. Cette saisine qui devait demeurer confidentielle a été confirmée à L'Express par plusieurs sources

fiables.

Cette décision de l'exécutif du GODF est rarissime. Mais le leader de la France insoumise est [connu de longue date comme franc-maçon](#), initié il y a trente-trois ans, et les hauts dignitaires de l'obédience redoutent que ses mises en cause rejaillissent sur l'image de l'institution, [forte de 53 000 membres](#). L'émoi suscité par la diffusion [des images prises lors de la perquisition](#) du local de la France insoumise, le 16 octobre dernier, où l'on voit notamment son leader bousculer un vice-procureur de Paris, semble avoir joué un rôle déterminant. Plutôt marquée à gauche, cette obédience est réputée pour son attachement aux valeurs de la République, chères aux magistrats et aux policiers.

Violences contre des magistrats et des policiers

La décision des dirigeants du GODF s'appuie sur [l'existence d'une enquête préliminaire](#) visant Jean-Luc Mélenchon pour "actes d'intimidation contre l'autorité judiciaire et violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique", en l'occurrence des magistrats et policiers, ouverte quelques jours après les opérations de perquisition menées sur 16 sites distincts. Ils ont aussi pris en compte [la plainte de Radio France](#) contre les propos du député des Bouches-du-Rhône à l'égard des journalistes de sa cellule investigation, qualifiés d'"abrutis" et de "menteurs" : "Pourrissez-les partout", avait-il déclaré.

Une quarantaine de membres de l'obédience ont fait pression sur l'exécutif du GODF afin qu'il se saisisse du "cas Mélenchon", d'autres ayant cherché à l'en dissuader. Après débat, la décision de saisine de la justice maçonnique a été prise à une écrasante majorité de 30 voix contre 3. Parce que c'est une procédure dite d'urgence, les juges internes au Grand Orient devraient se réunir dans environ deux mois, l'intéressé visé par la demande de suspension ayant été invité à présenter sa défense. La justice maçonnique, indépendante, n'est pas tenue de répondre favorablement à la demande de l'exécutif de l'obédience.

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/melenchon-les-francs-macons-demandent-sa-suspension_2045093.html